

Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)

Paris

22 juin 2006

netherlands

development

organization

SNV

Connecting People's Capacities

Réforme de la CEFDHAC

(Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts

Denses et Humides d'Afrique Centrale)

netherlands

development

organization

SNV

Jean-Paul **Nlend Nkott**

Pascal **CUNY**

Conseillers SNV Cameroun

Connecting People's Capacities

Historique

- 1996 Lancement de la CEFDHAC à Brazzaville (République du Congo)
- **1998**
 - 2ème Conférence à Bata (Guinée équatoriale)
 - Analyse par un comité ad hoc des textes de base (Gabon)
- 1999
 - Conférence extraordinaire (Cameroun)
 - Déclaration de Yaoundé : création de la COMIFAC
- **2000** Étude sur la mise en place d'un cadre légal et 3ème Conférence (Burundi)
- **2002** 4ème Conférence (République démocratique du Congo) : adoption des statuts et nomination des correspondants nationaux
- **2004** 5ème Conférence (Cameroun)
- 2005 Traité (Sommet des Chefs d'État de Brazzaville)

Qu'est-ce que la CEFDHAC ?

- **Objectif global** : encourager les acteurs de la gestion des forêts dans 10 pays d'Afrique centrale à conserver les écosystèmes forestiers et à veiller à une utilisation durable et équitable des ressources qu'ils recèlent.
- **Objectifs spécifiques** : Favoriser la cohérence des interventions, proposer des programmes, organiser des fora, animer des débats, définir des plans d'opérations de lutte contre les exploitations illégales, etc. (art 4 des statuts)

Qu'est-ce que la CEFDHAC ?

- **Organisation sous-régionale**, elle est un forum d'échanges d'expériences / de concertation visant à faire des propositions aux instances de décision (dont la COMIFAC)
- **Traité de 2005** définit la mission de la CEFDHAC : « gérer les processus de concertation au sein du Forum sous-régional et des Fora nationaux (et commissions spécialisées) »
- **Appuis financiers** (Pays-Bas, Belgique, CARPE – USAID, UE, Comité néerlandais de l'UICN)

Organes prévus de la CEFDHAC ?

- **Conférence** (instance suprême) se réunit tous les deux ans
- **Présidence** assurée par le Ministre en charge des Forêts du pays hôte de la Conférence
- **Coordination** désignée par la Conférence
- **Groupe de Contact National (GNC)**

Acquis : la CEFDHAC peut être vue comme...

- Un espace de **dialogue** et **d'échanges** d'expériences / de collecte et de remontée d'informations
- Un mécanisme de **démocratisation** des débats (cinq conférences organisées)
- Un outil de **dynamisation** institutionnelle / stratégique
- Un espace **d'intégration** sous régionale autour du secteur forestier

Obstacles au fonctionnement de la CEFDHAC

- Inachèvement institutionnel
- Inachèvement et incohérence des textes juridiques
- Confusion des rôles avec l'UICN (agence de facilitation)
- Faible niveau de suivi et d'exécution des recommandations

Problématique

- Comment institutionnaliser un forum de libre expression pourtant fortement légitime ?
- Comment bien définir / articuler la facilitation et la coordination ?
- Quelle CEFDHAC, recentrée et dynamisée sur ses missions, en relation avec l'instance décisionnelle (COMIFAC) ?
- Comment rendre fonctionnels les organes de la CEFDHAC ?

Réforme

- Décision du Président (13 février 2006) portant création du Comité Technique (CT) d'appui à la réforme de la CEFDHAC
 - Mission :
 - Approuver les TDR des consultants
 - Examiner et approuver les textes élaborés
 - Proposer un schéma de fonctionnalité de la Coordination
 - Contribuer à la préparation de la 6ème Conférence

Réforme

- Composition : 10 membres
 - Représentant du Président, UICN, COMIFAC
 - Réseau des Parlementaires, Réseau des Femmes africaines pour le Développement durable, Réseau des Populations autochtones et locales, Réseau des Jeunes
 - GTZ, Coopération française, WWF
- Modération : SNV (9 mois) assistée par le Représentant du Président

Produits attendus du Comité Technique (CT)

- **Statuts** révisés de la CEFDHAC
- **Règlement intérieur** de la CEFDHAC permettant de clarifier son rôle interne et externe et de définir son fonctionnement interne
 - Procédures visant la désignation de la Coordination : définition de sa structure, son mandat, ses attributions et ses responsabilités
 - Harmonisation des tâches et des fonctions (coordination / facilitation / organes nationaux)
 - Procédures de nomination des CN
 - Accord de Siège avec un pays membre

Produits attendus du Comité Technique (CT)

- Projet de **convention de collaboration entre la CEFDHAC et la COMIFAC** définissant les rôles, les responsabilités, les complémentarités et les relations fonctionnelles entre les deux structures
- **Plan de renforcement** organisationnel et institutionnel des structures nationales et des réseaux

Méthodes et chronogramme

- Méthode : **approche participative** (CT, modérateur, facilitateur, GNC, consultants, réseaux, organisations internationales / nationales, bailleurs, etc.) : collecte consultative d'informations → élaboration technique des textes → négociation
- 1ère réunion du CT (3 mai 2006) a lancé les activités du CT et a demandé d'officialiser le statut de ses membres
- 2ème réunion du CT (30 mai 2006) a validé l'offre technique et financière du Modérateur

Méthodes et chronogramme

- Identification des acteurs (juin)
- Finalisation des TDR des consultants en vue de l'élaboration des textes juridiques et statutaires (Août - Septembre)
- Amendement des statuts, élaboration du RI et conception d'un projet d'accord de collaboration entre la CEFDHAC et la COMIFAC (Septembre)

Méthodes et chronogramme

- Réception des produits des consultants, échanges avec certains acteurs sur ces produits et diffusion aux membres du CT (octobre)
- 3ème réunion du CT (début novembre) : analyse et validation des produits de la réforme
- **6ème Conférence prévue au Gabon : avis sur les résultats des travaux du CT et validation...**

Budget

	en €	%
Pays-Bas	46 860	30,22
MINFOF (Cameroun)	30 847	19,89
France	30 000	19,34
SNV	27 378	17,65
Allemagne (GTZ)	20 000	12,90
	155 085	

***Merci pour
votre
attention***

